

Enquête nationale sur les mortalités hivernales des colonies d'abeilles	
Note d'information	10/08/2018

MORTALITÉ DES COLONIES D'ABEILLES DURANT L'HIVER 2017/2018

POINT D'ÉTAPE AU 10 AOÛT DE L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES APICULTEURS

Groupe projet (par ordre alphabétique) : Youssef Benkirane (DGAI), Anne Bronner (DGAI), Didier Calavas (Anses), Marie-Pierre Chauzat (Anses), Axel Decourtye (Itsap), Agnès Gamon (Sral Bretagne), Pascal Hendrikx (Anses), Marion Laurent (Anses), Marie-Pierre Rivière (Anses), Mathilde Saussac (Anses), Cédric Sourdeau (Sral Pays de la Loire), Elodie Trepon (DGAI), Virginie Urrutia (Itsap), Jean-Luc Vinard (Anses), Sébastien Wendling (DGAI)

Auteur correspondant : didier.calavas@anses.fr

Suite aux informations transmises par des apiculteurs et des organisations apicoles faisant état, dans plusieurs régions, d'une augmentation du taux de mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2017/2018, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé le 6 juillet une enquête à l'échelle nationale pour estimer au mieux ce taux de mortalité. L'objectif est aussi de recueillir l'avis des apiculteurs concernant l'existence d'une éventuelle augmentation des mortalités en sortie d'hiver 2017-2018 dans leurs ruchers par rapport à l'hiver précédent et les causes possibles de ces mortalités.

Cette enquête a été élaborée dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie et de surveillance en santé animale (Plateforme ESA), par un groupe projet spécialement constitué pour cette enquête. Un formulaire de saisie en ligne a été développé par l'Anses.

La présente note fait un point d'étape au 10 août 2018 sur l'avancée de l'enquête.

Un mail d'invitation à renseigner le formulaire en ligne a été envoyé par le Ministère le 6 juillet aux 46 523 apiculteurs qui avaient déclaré leurs colonies fin 2017 et pouvant être contactés par cette voie (adresse mail existante, accord de l'apiculteur d'être contacté par mail). Au 10 août, 13 246 de ces apiculteurs avaient répondu à l'enquête, soit 28,5%. Ce taux est de 29,1 % (12 423 réponses) pour les apiculteurs possédant moins de 50 colonies. Il est de 21,73 % (823 réponses) pour les apiculteurs qui ont 50 colonies et plus.

La proportion de réponses par département (Figure 1) est relativement homogène entre départements pour les apiculteurs possédant moins de 50 colonies. En revanche, elle est davantage hétérogène pour les apiculteurs qui ont 50 colonies et plus, ce qui s'explique en partie par le faible nombre d'apiculteurs de cette catégorie dans certains départements.

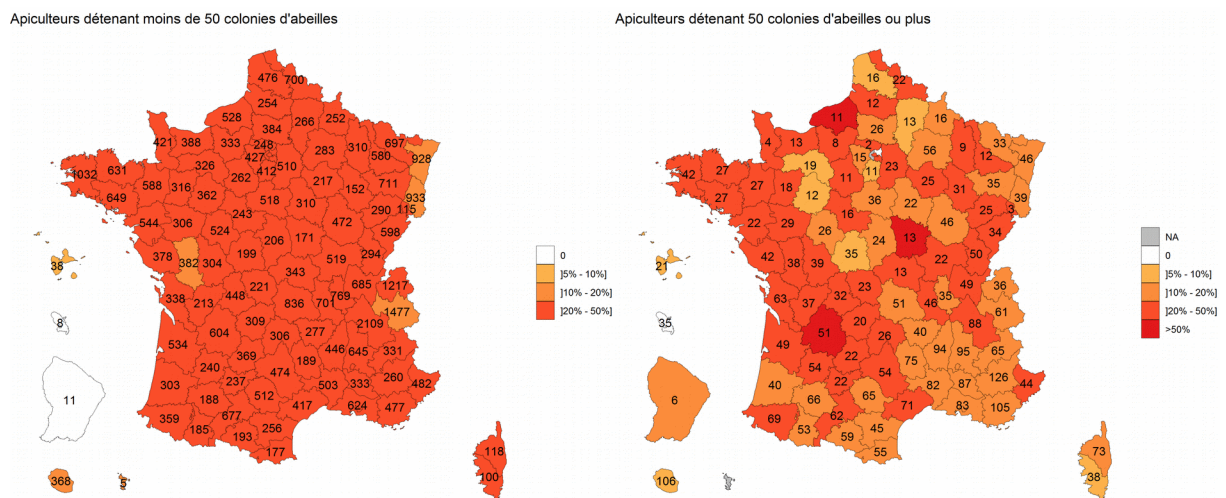


Figure 1. Proportion de réponses à l'enquête sur les mortalités hivernales 2017-2018 des colonies d'abeilles au 10 août 2018, chez les apiculteurs possédant moins de 50 colonies (à gauche), et les apiculteurs possédant 50 colonies et plus (à droite). Les nombres apparaissant dans les départements correspondent au nombre d'apiculteurs ayant déclaré des colonies durant la campagne de déclaration de ruches 2017.

L'enquête a été lancée par un premier mail le 6 juillet. Des relances ont été réalisées également par mail les 13, 20, 27 juillet et 3 août. On constate l'effet positif de ces relances (Figure 2).

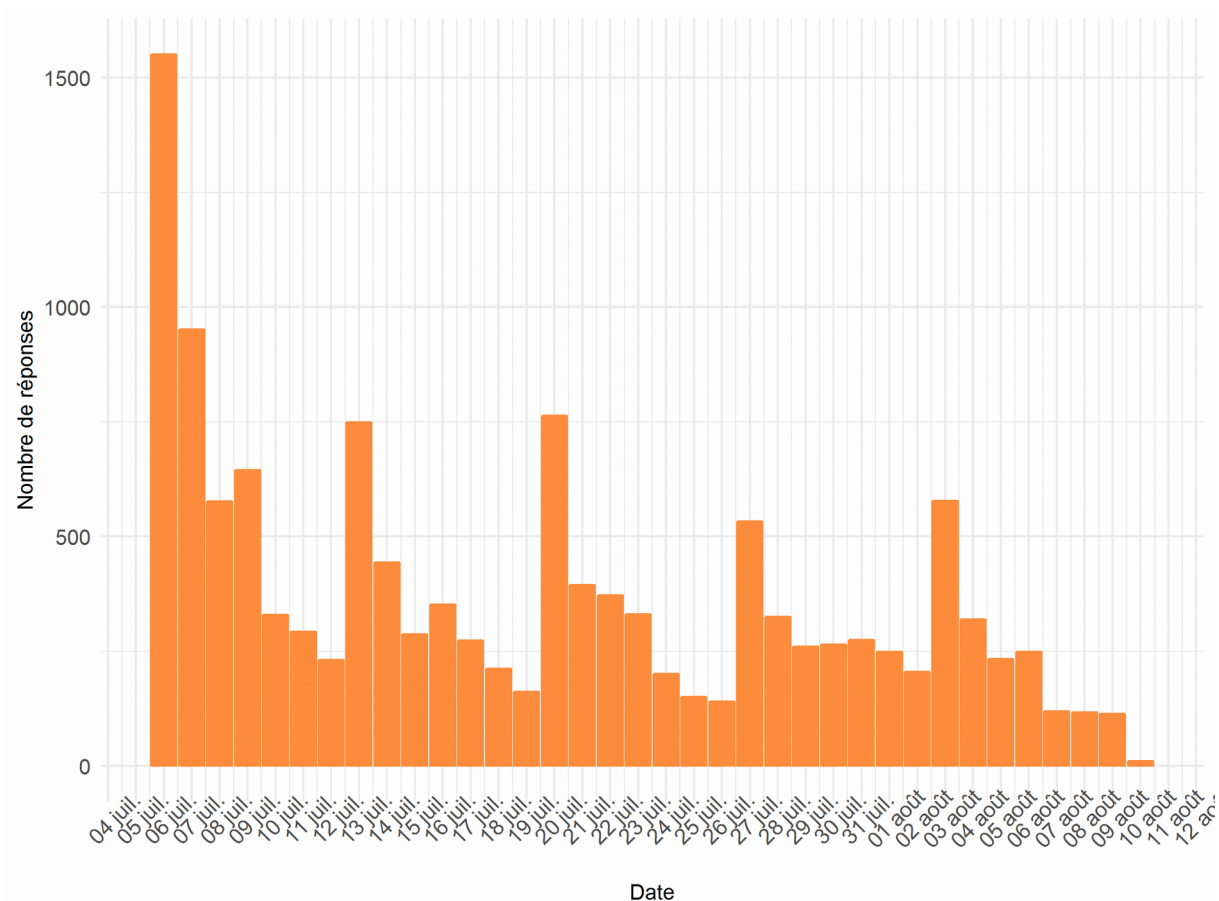


Figure 2. Nombre de réponses par jour à l'enquête sur les mortalités hivernales 2017-2018 des colonies d'abeilles (au 10 août 2018)

Il était prévu que le formulaire de saisie en ligne ne soit ouvert que jusqu'au 5 août. La période d'enquête étant une période de travail intense pour les apiculteurs notamment professionnels et pluriactifs, il a été décidé de prolonger la durée d'ouverture de l'enquête en ligne jusqu'au mercredi 15 août inclus. Il est en effet particulièrement important d'avoir un taux de réponses le plus élevé et le plus homogène possible entre département. **Nous invitons tous les apiculteurs (professionnels, pluriactifs et de loisir) n'ayant pas encore renseigné le questionnaire, à répondre à cette enquête d'ici le 15 août, qu'ils aient ou non fait face à des mortalités hivernales.** Le questionnaire a été conçu pour être facilement et rapidement complété (12 minutes en moyenne pour renseigner le questionnaire).

Les premières données issues de l'enquête feront l'objet d'une communication dans l'été. En parallèle à l'enquête par mail, une enquête postale a été mise en œuvre auprès d'un échantillon de 3 000 apiculteurs qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas être contactés par mail. Les résultats de ces enquêtes seront saisis après l'été, et l'analyse complète de l'ensemble des résultats donnera lieu à communication après l'été.